الضمان الإجتماعي
ⵜⴰⵎⵉⵏⵜ ⵜⴰⵏⴰⵎⵓⵔⵜ
CNSS
Le devoir de vous protéger

Agadir, Le 11/11/2026

Royaume du Maroc
La Caisse Nationale De Sécurité Sociale
Direction Régionale Souss Massa

Avis d'achat sur bons de commande n° 27-2025

Le Directeur Régional procède à l'achat sur bons de commande des prestations objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Objet de la prestation : CDR et formation aux outils d'intelligence artificielle et à la maîtrise du contrôle interne pour la Direction Régionale CNSS Souss-Massa.
Consistance de la prestation :

N°	Désignation	Caractéristiques et spécifications	Unité de mesure	Quantité
01	ANIMATION ET FORMATION SUR L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET LE CONTRÔLE INTERNE	Module 1 : de 09h00 à 12h00 • Activité 1 : Introduction à l'outil Chat GPT ou similaires. • Activité 2 : « Prompting » et intégration API. • Atelier pratique. Module 2 : de 14h00 à 17h30 • Activité 1 : Fondamentaux et objectifs du contrôle interne. • Activité 2 : Maîtrise des risques, dispositifs de contrôle et suivi des actions correctives.	ENS	30
02	ANIMATION ET FORMATION SUR L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET LE CONTRÔLE INTERNE	• Un expert en contrôle interne et maîtrise des risques • Un expert **en intelligence artificielle** et nouvelle technologie de l'information. • Photographe professionnel (Photos + Montage vidéo + Photocall)	ENS	F

الضمان الإجتماعي
ⵜⴰⵎⵉⵏⵜ ⵜⴰⵏⴰⵎⵓⵔⵜ
CNSS
Le devoir de vous protéger

03	LOGISTIQUE DE LA FORMATION	Logistique selon les besoins du matériel nécessaire pour la formation exprimée par le comité d'organisation. (Salle de formation équipé des ordinateurs et/ou tablette pour les ateliers pratique)	PERSONNE	30
04	SUPPORT	• Guide de formation et d'application. • Préparation & Remise des photos A4 avec cadres aux participants.	ENS	30
05	LIEU DE LA FORMATION	Salle d'évènement **Hôtel 4 étoiles minimum ou similaires**, qui peut accueillir 30 collaborateurs.	ENS	F

- **Lieu d'exécution/livraison :** Périmètre de la Direction Régionale CNSS – Souss-Massa
- **Délai d'exécution ou date de livraison de la prestation :** les prestation objet du présent avis sont à **livrer dans 3mois** à compter de la date de réception de bon de commande par l'attributaire et **selon le programme de déroulement fixer par le Maitre d'ouvrage*.**
- **Date et heure limites de réception des devis des concurrents**: 13/11/2026 à 15h00

Les plis des concurrents peuvent être déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

***P. J : en Annexe : Note De Référence & programme du déroulement.**

ABERDOUR LARBI
Direction Régionale Souss Massa

الضمان الإجتماعي
ⵜⴰⵎⵙⴰⵡⴰⵜ ⵜⴰⵏⴰⵎⵓⵔⵜ
CNSS
Le devoir de vous protéger

Note De Référence

A. Documents à fournir par le concurrent avant l'attribution

1. Le concurrent doit présenter
 - au minimum deux attestations de référence relatives à des prestations similaires à l'objet du présent avis.
 - une attestation CNSS en cours de validité attestant de sa situation régulière vis-à-vis de la CNSS.
 - Les CV et attestations de travail des formateurs doivent justifier d'une expérience d'au moins cinq (5) ans, respectivement dans le domaine de l'intelligence artificielle et dans le domaine du contrôle interne.
 - Un diplôme supérieur dans le domaine de l'intelligence artificielle, de la gestion des risques ou équivalent.
 - Une présentation sur le cabinet .

 Ces documents doivent être transmis aux adresses électroniques :
 - youssef.bangui@cnss.ma
 - abdelghani.bouzemmour@cnss.ma
 - dr.soussmassa@cnss.ma

avant la date et l'heure limites fixées dans la lettre de consultation.
En cas de non-réception de ces documents dans le délai susmentionné, le concurrent sera automatiquement écarté.

2. Une commission Technique désignée par le maitre d'ouvrage pour évaluer les documents techniques.

B. Garanties pécuniaire et pénalité de retard

1. Le cautionnement provisoire exigé au titre du présent avis est fixé forfaitairement à Sept Cents dirhams (700,00 DH).
2. Un cautionnement provisoire est exigé du concurrent auquel l'invitation est adressée. Celui-ci doit être constitué après sa confirmation de participation et avant l'attribution du bon de commande, dans un délai de quarante-huit (48) heures à compter de la date de confirmation. À défaut, le concurrent sera automatiquement écarté.
3. Le cautionnement provisoire est confisqué en cas de désistement, d'abandon, de non-respect des engagements contractuels ou de manquement grave aux dispositions du présent avis d'achat.
4. Le cautionnement provisoire est restitué après la réception des travaux et la validation de leur conformité par le maître d'ouvrage
5. À défaut d'avoir achevé les livraisons dans le délai contractuel, une pénalité de retard égale à un pour mille (1 ‰) du montant initial du bon de commande sera appliquée à l'attributaire pour chaque jour calendaire de retard. Toutefois, le montant cumulé de ces pénalités est plafonné à dix pour cent (10 %) du montant initial du bon de commande.

الضمان الإجتماعي
ⵜⴰⵎⵉⵏⵜ ⵜⴰⵏⴰⵎⵓⵔⵜ
CNSS
Le devoir de vous protéger

B. Obligations de l'attributaire après l'attribution

L'attributaire est tenu de réaliser les actions de formation conformément aux exigences définies dans le présent avis d'achat ainsi qu'aux règles et normes professionnelles applicables en matière de formation.

À ce titre, il s'engage à :

- Assurer les sessions de formation selon le programme, les objectifs pédagogiques et le calendrier convenus ;
- Mobiliser des formateurs qualifiés disposant des compétences et de l'expérience requises dans les domaines concernés ;
- Mettre en œuvre des méthodes et supports pédagogiques adaptés aux objectifs de la formation ;
- Fournir les documents de suivi et d'évaluation de la formation (feuilles de présence, supports pédagogiques, attestations de participation, rapports d'évaluation ou tout autre document demandé).

C. Délai d'exécution

1. Le délai global d'exécution des travaux est fixé à Trois (03) mois à compter de la date de notification du bon de commande.
2. programme du déroulement.

DATE	EVENEMENT	DUREE
A fixer par le maitre d'ouvrage en concertation avec l'attributaire du Bon de Commande	Formation sur les outils de l'intelligence artificielle et la maîtrise du contrôle interne	Une (1) Journee.

D. Modalités de paiement

1. Le paiement sera effectué exclusivement sur la base des prestations réellement exécutées, réceptionnées et validées par le maître d'ouvrage.
2. Le paiement interviendra après présentation de la facture, du bon de livraison le cas échéant et du procès-verbal ou de l'attestation de réception des prestations.
3. Aucun paiement ne sera effectué pour les prestations non réalisées ou jugées non conformes aux prescriptions du présent avis d'achat.